

PLF 2026 : l'édifice culturel français fissuré

L'Assemblée nationale a définitivement adopté, le 2 février, le projet de loi de finances 2026, concluant une série d'arbitrages budgétaires dont le raisonnement comptable ne doit pas masquer les effets tangibles et brutaux sur l'ensemble du champ culturel. Pour les secteurs de l'audiovisuel, du livre et de la presse, pour celles et ceux qui filment, écrivent, enquêtent et nous informent, la réduction des moyens appauvrira les formes artistiques, la diversité des sujets mais aussi la pensée de toute une société. Elle étouffera les voix qui peuvent encore, péniblement, se faire entendre dans l'espace public. LaScam, qui représente les intérêts de plus de 57 000 créatrices et créateurs, déplore le manque de combativité du politique pour la culture et son désengagement vis-à-vis de la création, de la diversité et de notre souveraineté, informationnelle et culturelle.

- Dans la continuité de la suppression non-préparée de la redevance en 2022, ce budget signe une nouvelle étape dans le renoncement collectif du politique à défendre l'audiovisuel public. France Télévisions, après une décennie de restrictions, encaisse plus de 80 millions d'euros de coupes. Près de 95 % de la baisse globale de la dotation à l'audiovisuel public est ainsi concentrée sur un seul groupe, qui représente pourtant environ 60 % du budget et 50 % des effectifs de l'audiovisuel public. Radio France voit sa dotation reculer de 4,1 millions d'euros, l'INA perd 1,5 million. Arte, France Médias Monde et TV5 Monde ont leurs dotations gelées, ce qui équivaut sous l'effet de l'inflation à une baisse réelle de leurs moyens. Pourtant, l'audiovisuel public est le garant d'un espace médiatique apaisé, notamment grâce à son offre diversifiée d'œuvres documentaires et journalistiques.
- Le CNC perd 50 millions de trésorerie après les 450 millions ponctionnés l'an dernier, et doit absorber 34 millions de baisses de recettes fiscales supplémentaires. Cependant, le CNC est le centre du modèle d'exception culturelle qui fait rayonner la diversité culturelle française dans le monde depuis 1945. L'affaiblir davantage reviendrait à consentir à la domination des plateformes étrangères.
- Hors audiovisuel, le Centre national du livre voit sa subvention baisser de 16 %, le Pass Culture continue de fondre sans alternatives, et le Fonds stratégique pour la presse pourrait perdre jusqu'à 20 % de ses crédits.
- Seul élément préservé dans le champ culturel : le maintien du Fonds de soutien aux radios associatives locales.

Ce désengagement pénalise gravement le rayonnement culturel de la France. Dans le contexte actuel d'une concurrence exacerbée avec les plateformes étrangères, celui d'une mutation profonde de l'économie de la culture, le financement de la création est un enjeu essentiel. Il permet à celle-ci de maintenir sa visibilité et de s'exporter. Pour la quantité et la qualité des œuvres, pour la diversité des formes, la menace est imminente. Affaiblir les moyens donnés à la création mais aussi à nos médias d'information dans un tel contexte revient à préempter leur avenir et leur rayonnement à court terme et perdre le contrôle sur notre propre histoire et la façon de la raconter.

La loi de finances adoptée fissure l'édifice culturel français. La Scam alerte sur les conséquences et dommages irréparables de ce désengagement de l'Etat pour l'avenir de la création et la décomposition progressive d'un bien commun.